

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

# Location meublée : maîtriser le cadre juridique, fiscal et stratégique

100 % à distance · 2h30 · **Ouverte à tous** : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme professionnels de l'immobilier. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- › Actualiser et perfectionner ses connaissances conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- › Maîtriser panorama et fondamentaux de la location meublée.
- › Appliquer définition légale et typologie de la location meublée dans sa pratique professionnelle.
- › Sécuriser sa pratique professionnelle, respecter ses obligations légales et déontologiques et fiabiliser le conseil apporté au client.

## PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G), agents, négociateurs et collaborateurs soumis à l'obligation de formation continue Loi ALUR.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par l'immobilier. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

## DURÉE & FORMAT

2h30 · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur [formation.popacademy.fr](https://formation.popacademy.fr). Accès immédiat à réception du paiement ; pour les **dossiers de financement**, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

## TARIF

**35 €** · TVA non applicable, art. 261-4-4<sup>a</sup> du CGI. Éligible aux **financements** (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

## MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : modules vidéo, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

## ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des modules ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). À l'issue, chaque apprenant reçoit une **attestation de fin de formation** (heures réalisées par module) ; conforme Loi ALUR, elle est valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

## ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · [theo@popacademy.fr](mailto:theo@popacademy.fr) · **05 54 54 40 04**. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

## Programme de la formation

5 parties · quiz d'évaluation · 2h30

### PARTIE 01

Panorama et fondamentaux de la location meublée

### PARTIE 02

Définition légale et typologie de la location meublée

### PARTIE 03

Enjeux et limites du régime avant la réforme

### PARTIE 04

La loi Le Meur (AIRBNB 2024) : un nouveau cadre

### PARTIE 05

Fiscalité, obligations sociales et stratégie patrimoniale

- › Conclusion générale
- › Questionnaire (QCM)